

CP LIEGE

PV N° 4/1617 DU 28/09/16

Présents : Mmes Joliet, Corbisier et Lebrun ; MM. Ghiezen, Hassé, Beck, Weber, Rowier et Riga

Absent et excusé : M. Fraiture, Weber et Vinci

Invité : M. Dardinne est excusé

- **Courrier** :

1. Courrier adressé au CDA, pour savoir si les dispositions prises par le CP Brabant-Wallon – Bruxelles concernant, entre autres, les absences des arbitres devant le CJP et le droit du CP de faire appel des décisions rendues par le CJP étaient applicables en province de Liège. Le président nous informe que ce ne sont, pour l'instant que des propositions qui doivent faire l'objet de modifications statutaires. Le CP en prend bonne note.
2. Courrier expédié au secrétaire du club LAAJ : il est urgent que l'éclairage défectueux de la salle soit réparé. Un courrier de la préfète de l'établissement scolaire confirme que le problème va être résolu incessamment sous peu.
3. De l'arbitre Christophe Louis qui s'étonne de ne pas avoir été convoqué à la seconde session des tests physiques. Celui-ci sera convoqué ultérieurement. Son classement en P3 ne le contraint pas à la réussite du test.
4. De la présidente de la Villersoise qui demande si le CP pourrait convoquer des arbitres officiels pour le match benjamins entre son club et celui de Huy. Elle craint des incidents. Le nombre d'arbitres est insuffisant pour rencontrer sa demande. Toutefois, des membres du CP viendront observer le match.
5. Du président de Spa, qui nous signale que le forfait repris dans le PV du contrôle des feuilles du 14 septembre a été imputé à son club alors qu'il aurait dû l'être au cercle de Saint-Vith. Mme Corbisier a apporté les corrections nécessaires.
6. D'un membre non signataire du club de Ninane, qui intervient pour obtenir une modification hors délai d'un match de coupe. Ce courrier est classé sans suite. Pour rappel, seul les courriers envoyés par les membres définis dans le PA 77 sont traités par le CP. De plus, il est rappelé que les membres des commissions du CP sont tenus à un devoir de réserve.

- **Communications clubs** :

1. Comme stipulé lors de la réunion d'informations avec les clubs, le ballon n°6 doit être utilisé dans les catégories cadettes et minimes filles. Toutefois, le bon sens prévaut en toute circonstance.
2. Les matchs 414042, 418043 et 409046 ont été remis par manque d'arbitres.
3. Suite à la pénurie récurrente, M. Hassé signale que des nombreux matchs de jeunes se dérouleront sans arbitre. Pour rappel, **selon les statuts**, TOUS les matchs de jeunes doivent se dérouler même en l'absence d'arbitre officiel.
4. La liste du PC 1 corrigée a été envoyée à tous les clubs par M. Weber.

4. Forfaits généraux :

- Stavelot U12E
- CP Awans U10D
- Spa U10D
- Blegny U8E
- Ans U8
- Flémalle U12 C
- SFX U10
- SFX U12 D
- Pepinster U12 filles

5. Nouvelles équipes :

- Montegnée U10 D
- SFX U12B, U7B et U8E
- Blegny U7B
- Flémalle U12 F
- CP Awans U12 filles

6. Coupes provinciales :

a) Pour la catégorie U12, le CP vous demande d'utiliser les anciens modèles de feuille de marque.

b) Les demi-finales et finales des coupes provinciales se dérouleront sur terrain neutre.

Les clubs intéressés par l'organisation de ces rencontres sont invités à transmettre leur candidature auprès du Secrétaire du Comité provincial (rigabenjamin@hotmail.com).

Les dates retenues sont :

- demi-finales seniors et jeunes ; samedi 28 janvier et dimanche 29 janvier
- finales seniors et jeunes : samedi 25 février et dimanche 26 février.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée le 1 décembre à 20 heures.

7. Mini basket :

Les magnifiques carnets pédagogiques pour les formateurs et les joueurs des catégories U6 à U12 (12 par équipes) seront distribués **mercredi 5 octobre de 16 heures à 19 heures** à la maison des sports.

Ces livrets sont une véritable mine d'or et sont INDISPENSABLES pour participer de manière optimale au championnat dans l'esprit "mini basket".

Il est primordial qu'un responsable de chaque club qui a inscrit une équipe en mini basket se déplace pour venir chercher cet outil pédagogique.

8. La réunion des 3 comités se déroulera le lundi 17 octobre à la Maison des sports.

• **Communication arbitres et CFA.**

1. Sébastien Simon rejoint le groupe des coachs de la CFA.
2. Romain Nicolai demande un congé.
3. Une quinzaine de candidats sont déjà inscrits aux cours d'arbitrage qui se dérouleront les vendredis 7, 14, 21 et 28 octobre à l'athénée de Jupille. N'hésitez pas à vous y inscrire, il reste de la place. basket.liege.cfa.secretariat@gmail.com
4. Le module de formation continuée " condition physique" se déroulera le vendredi 7 octobre dans les locaux du BC Franchimont.
5. Quentin Fransolet accède à la P2MM. Félicitations !

• **Divers :**

Prochaine réunion plénière : le 12 octobre 2016

(s)

B. Riga

Secrétaire C.P. Liège

M-T Joliet

Présidente C.P. Liège